

Initiales du président

Initiales de la directrice

No. de la
résolution
ou annotation

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ÉCOLE DES CAVALIERS**

Procès-verbal de la cinquième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021 tenue le 12 mai 2021 à 18h30 en virtuel.

SONT PRÉSENTS

Mesdames	
Myriam Allard	Parent
Claudine Clément	Enseignante
Julie Foster	Parent
Édith Lacasse	Enseignante
Jessica Lamarche	Enseignante
Evelyne Lemire	Parent
Christine Pichette	Parent - substitut
Marie-Chantal Rouleau	Enseignante
Messieurs	
Anthony MacKinnon	Parent
Marc Rousson	Technicien au service de garde

PARTICIPENT ÉGALEMENT

Madame Catherine Dubuc	Directrice
Madame Hélène Robert	Membre de la communauté

EST ABSENT

Monsieur Richard Bilodeau	Parent
---------------------------	--------

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La séance est présidée par Madame Myriam Allard, vice-présidente, en remplacement de Monsieur Richard Bilodeau, président, absent. Elle accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h35.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La vice-présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Le point 12.2 est déplacé au point 11.10

Il est proposé par Madame Édith Lacasse et appuyée par Madame Marie-Chantal Rouleau d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 MARS 2021

Il est proposé par Monsieur Anthony MacKinnon, appuyée par Madame Marie-Chantal Rouleau, d'adopter le procès-verbal du 17 mars 2021.

Adoptée à l'unanimité

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune intervention

6. MOT DU PRÉSIDENT

En l'absence de M. Richard Bilodeau, Madame Myriam Allard, vice-présidente, souligne qu'elle est très heureuse du retour en classe des élèves le 10 mai 2021. Elle remercie les enseignants pour leur enseignement en virtuel et pour leur patience exemplaire auprès des élèves.

7. MOT DE LA DIRECTION

Madame Catherine Dubuc partage les informations suivantes :

- La semaine des services de garde se déroule cette semaine. Elle remercie tout le personnel du service de garde qui a participé avec une bonne volonté et intention axée vers les élèves
- Des remerciements au personnel enseignant sont adressés concernant les 5 semaines en virtuel qui se sont bien déroulées avec un souci du bien-être des élèves. Les enfants et le personnel étaient heureux de se retrouver en présentiel ce lundi. Présentement, les enseignants se concentrent sur les notions prioritaires à enseigner d'ici la fin de l'année scolaire.
- Avec la réouverture des écoles en zone rouge, les mesures sanitaires sont respectées, tout en pouvant planifier quelques sorties par classe. Il y aura des sorties en vélo pour les élèves de la 6^e année par bulle-classe dans le parc de la Gatineau. Il y aura aussi un défi d'athlétisme pour les classes spécialisées. Les photos des finissants seront prises à la fin mai.
- Début des rencontres avec l'entrepreneur pour la réalisation du terrain synthétique. La fin des travaux est prévue pour le 31 juillet 2021.
- Madame Catherine Dubuc annonce au Conseil d'établissement qu'elle quittera ses fonctions à l'École des Cavaliers le 30 juin 2021. Madame Caroline Gingras, nouvelle directrice de l'École des Cavaliers, sera présente lors du prochain CÉ.

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

8. MOT DES ENSEIGNANTS

- Madame Marie-Chantal Rouleau indique que c'était un grand plaisir de revenir enseigner en présentiel. Le retour se passe bien. Un réajustement est nécessaire au niveau des apprentissages. La vérification des acquis est en cours.
- Madame Claudine Clément indique être aussi contente d'être de retour en classe pour les élèves. Les premières semaines en virtuel ont été un peu plus intenses avec quelques défis. Les parents ont contribué au bon déroulement de l'enseignement en virtuel. Les élèves ont pu développer des compétences avec l'informatique. Elle mentionne qu'il s'agit d'une expérience enrichissante pour les élèves.
- Madame Édith Lacasse ajoute sur les propos de Mesdames Marie-Chantal Rouleau et Claudine Clément. Elle remercie les parents pour leur aide.
- Madame Jessica Lamarche souligne le port du masque en continu comme étant un changement au début cette semaine, mais les élèves s'y sont rapidement habitués.

9. MOT DU SERVICE DE GARDE

Monsieur Marc Rousson indique que le service de garde de l'école a aidé au service de garde d'urgence lors de la 3^e semaine. Un travail d'équipe a été fait avec les autres services de garde afin d'aider les enfants des classes spécialisées qui étaient au service de garde d'urgence dans d'autres écoles. Le personnel avait hâte de revenir en présentiel lundi. Quelques changements ont été apportés à l'horaire le matin pour conserver les bulles-classes ensembles.

10. MOT DE L'OPP

Madame Hélène Robert remercie tout le personnel de l'école pour leur travail au cours des 5 dernières semaines. Elle mentionne que les 3 dîners pizza manqués ont été remis. Elle espère avoir assez de bénévoles pour ceux-ci qui seront davantage rapprochés. La bénévole de l'année a été nommée. Il s'agit de Madame Karine Brochu, maman d'un élève de 6^e année. Mme Brochu fait du bénévolat depuis l'ouverture de l'école. Madame Brochu a mentionné vouloir poursuivre son bénévolat auprès de l'école l'an prochain, même avec son fils qui aura quitté pour le secondaire.

11. DÉCISIONS

11.1 Vente « Album des finissants » 2021

Une soumission a été effectuée auprès de l'imprimerie Vincent concernant l'impression de l'album des finissants. Le coût est de 9\$ par album (52 pages avec une reliure en spirale).

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

- **CONSIDÉRANT** qu'il y a des frais pour l'impression de l'album;
- **CONSIDÉRANT** que le montant demandé aux parents correspond au frais engendrés par l'école;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Julie Foster, appuyée par Madame Marie-Chantal Rouleau, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** les frais de 9,00\$ demandés aux parents des élèves finissants pour le coût de l'album des finissants.

CE #2021-21

11.2 Agenda 2021-2022

L'an prochain, les élèves de 6^e année utiliseront un agenda. Le coût sera de 6,90 \$ (au lieu de 6,65\$). Les agendas seront commandés à la compagnie Laurentien.

- **CONSIDÉRANT** qu'en vertu des articles 96.15.3° et 96.15.3° de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement doit être consulté, dans le cadre du budget de l'école, sur le choix du matériel didactique requis pour l'enseignement ;
- **CONSIDÉRANT** que les enseignants ont été consultés quant à l'utilisation de l'agenda et au choix du fournisseur ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Édith Lacasse, appuyée par Madame Claudine Clément, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** le choix du fournisseur et le coût de l'agenda au montant de 6,90 \$ pour les élèves de 6^e année.

CE #2021-22

11.3. Listes des effets scolaires 2021-2022

Madame Catherine Dubuc explique les différentes listes des effets scolaires pour la prochaine année scolaire.

- **CONSIDÉRANT** que les listes des effets scolaires proposées par la directrice ont été élaborées avec la participation des enseignants ;
- **CONSIDÉRANT** que les effets scolaires demandés répondent aux balises émises par la CSPO;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyé par Monsieur Anthony MacKinnon, il est résolu à

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

CE #2021-23

l'unanimité ;

- **D'APPROUVER** les listes d'effets scolaires qui seront à la charge des parents de l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2021-2022.

11.4. Cahiers d'activités et frais demandés aux parents 2021-2022

Catherine Dubuc explique les changements en fonction des balises du Ministère et de la CSPO.

Un parent demande si c'est possible de mentionner la meilleure place pour acheter le matériel. Madame Catherine Dubuc mentionne qu'elle ne peut pas préciser, le parent doit pouvoir aller acheter le matériel où il veut.

En ce qui concerne le choix de la librairie, un suivi sera fait par courriel suite aux précisions reçues. Les deux options sont la COOPSCO et la librairie du Soleil.

Les frais pour le matériel sont à titre indicatif, selon les prix des maisons d'édition.

Également, si des sorties sont permises l'an prochain, il y aura un ajout de coût pour les sorties.

- **CONSIDÉRANT** qu'en vertu des articles 96.15.3° et 96.15.3° de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement doit être consulté, dans le cadre du budget de l'école, sur le choix du matériel didactique requis pour l'enseignement ;
- **CONSIDÉRANT** que les listes des cahiers d'activités proposés par la directrice ont été élaborées avec la participation des enseignants ;
- **CONSIDÉRANT** que les montants demandés aux parents correspondent aux balises données par la CSPO ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Édith Lacasse, appuyé par Monsieur Anthony MacKinnon, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** les listes des cahiers d'activités qui seront à la charge des parents de l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2021-2022.

CE #2021-24

11.5. Budget 2021-2022

Madame Catherine Dubuc présente le budget 2021-2022 et les cinq annexes.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 95 de la *Loi sur l'instruction publique*

Initiales du président

Initiales de la directrice

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**

(LIP), donne au conseil d'établissement le mandat d'adopter le budget annuel de l'école proposé par madame Catherine Dubuc directrice, et de le soumettre à l'approbation du Centre de services scolaire;

- **CONSIDÉRANT** que la proposition qui est faite par la directrice de l'école est sur la base de notre prévision d'inscriptions pour la prochaine année scolaire et qu'elle maintient l'équilibre entre les revenus et les dépenses ;
- **CONSIDÉRANT** que la proposition préparée par la directrice comprend les revenus du service de garde et ceux du fonds à destination spéciale de l'école ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Évelyne Lemire, appuyée par Madame Marie-Chantal Rouleau, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** le projet de budget de l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2021-2022 tel que proposé par la directrice.
- **DE MANDATER** la directrice pour faire parvenir une copie de la présente résolution et du budget au Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour qu'il l'approuve.

CE #2021-25

11.6. Guide de fonctionnement 2021-2022

Monsieur Marc Rousson explique le document. Il y aura un changement apporté au point 4.1, car de nouveaux montants ont été annoncés par le gouvernement récemment. Le tarif va passer à 8,55\$/jour. Les journées pédagogiques seront facturées à 16,55\$/journée. Si la situation sanitaire le permet, des sorties pourront avoir lieu l'an prochain.

- **CONSIDÉRANT** l'importance d'informer les parents sur le fonctionnement au service de garde ;
- **CONSIDÉRANT** que le document a été élaboré en collaboration avec la technicienne du service de garde et la direction ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Christine Pichette, appuyée par Madame Évelyne Lemire, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** le guide de fonctionnement au service de garde pour l'année scolaire 2021-2022.

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

CE #2021-26

11.7. Traiteur 2021-2022

Le comité formé de Madame Myriam Allard, Monsieur Anthony MacKinnon et Madame Catherine Dubuc a sollicité 4 entreprises. Une entreprise a refusé de soumissionner et les 3 autres ont déposé une soumission (Mazzola, Indocile, le Villageois). Une grille de pointage a été établie afin d'évaluer les services offerts.

- **CONSIDÉRANT** que l'appel d'offres a été élaboré en collaboration avec les parents;
- **CONSIDÉRANT** que toutes les offres déposées ont été analysées en utilisant la même grille de pointage;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Marc Rousson, appuyée par Madame Christine Pichette, il est résolu à l'unanimité ;
- **DE CONCLURE** une entente avec « Le Villageois » pour l'organisation du service de traiteur pour l'année scolaire 2021-2022.

CE #2021-27

11.8. Location des locaux 2021-2022

Madame Catherine Dubuc mentionne que l'offre de location est limitée, car les plateaux sont utilisés par la Ville. Pour cet été, les locaux sont prêtés gratuitement pour les camps d'été de la Ville. Une compensation doit être donnée par le gouvernement. Si les mesures sanitaires le permettent et que la Ville ne nécessite pas les locaux pour ses activités, il sera possible d'envisager de louer le gymnase et la salle polyvalente à des organismes locaux.

Il est proposé d'offrir à nouveau la possibilité de louer le gymnase en 2021-2022, au coût de 40\$ de l'heure et la salle polyvalente au coût de 25 \$ de l'heure excluant les fins de semaine. Les sommes recueillies seront investies pour la réussite éducative des élèves et la formation continue du personnel.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 91 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), donne au conseil d'établissement le pouvoir d'exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de biens ou de services offerts par l'école au-delà de ceux prévus par le Régime pédagogique ;
- **CONSIDÉRANT** que toutes les sommes recueillies seront investies pour la réussite éducative des élèves et la formation continue du personnel ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyée par Madame Claudine Clément, il est résolu à

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

l'unanimité;

- **DE FIXER** la contribution exigée des usagers à 40,00 \$ de l'heure pour le gymnase, 25 \$ de l'heure pour la salle polyvalente et de mandater Madame Catherine Dubuc, directrice de l'école, d'utiliser les fonds à des fins pédagogiques.

CE #2021-28

11.9. Assemblée générale 2021

Madame Catherine Dubuc indique que l'AGA doit avoir lieu avant le 30 septembre 2021. Il est possible que les rencontres de parents soient en virtuel. Il est proposé d'attendre à la 3^e semaine d'école, soit celle du 13 septembre pour tenir l'assemblée générale. Il est mentionné de faire attention aux heures des rencontres avec les enseignants en virtuel si les rencontres de parents ont lieu le même soir. Il est également souhaité de donner suffisamment de temps aux parents pour se rendre à la rencontre.

- **CONSIDÉRANT** l'obligation par la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) de convoquer les parents à l'assemblée annuelle avant la fin septembre de l'année scolaire ;
- **CONSIDÉRANT** que les membres du conseil d'établissement ont été consultés ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyée par Madame Édith Lacasse, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** la date du 16 septembre à 19h00 pour l'assemblée annuelle de l'École des Cavaliers.

11.10. Consultation des élèves par le CÉ

Madame Catherine Dubuc mentionne qu'en révisant le dernier PV, la seule idée pour consulter les élèves d'ici juin était de les sonder sur des projets pour la cour d'école. Il s'agit d'une forme simple de consultation pour cette année. Il est proposé de faire un sondage avec quelques choix, avec un cadre spécifique pour aider les élèves à choisir. Un remue-méninge est proposé pour l'embellissement de la cour d'école avec des balises claires de ce qui est possible et permis comme dépense. Il y a une flexibilité selon l'âge des élèves et selon le médium à utiliser qui sera retenu par les enseignants. Il est par contre mentionné qu'il est difficile d'imposer auprès des enseignants de sonder d'ici la fin de l'année scolaire vu la fermeture temporaire de l'école cette année et l'année atypique.

Il est proposé de consulter les élèves de l'école des Cavaliers au plus tard à l'automne 2021 via un conseil étudiant ou par classe. Le sujet sera discuté

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

au CÉ du mois d'octobre 2021.

12. INFORMATIONS

12.1. Informations du Comité de parents

Monsieur Richard Bilodeau étant absent, les informations ne sont pas partagées.

12.2. Suivi des différentes mesures

Madame Catherine Dubuc mentionne que dans les prochains jours, l'école va recevoir le matériel acheté via la mesure pour la cour d'école. La compagnie Proligne viendra faire du marquage dans la cour d'école ainsi que mettre des cibles sur le gymnase. L'animation qui était prévue avec Dimension Sportive et Culturelle n'est plus possible malheureusement.

12.3. Entrée progressive 2021-2022

Madame Catherine Dubuc mentionne que l'entrée progressive se déroulera sur 4 jours.

- Le 31 août, les classes seront séparées en 4 groupes. Il y aura 4 rencontres d'une heure avec l'enfant accompagné de son parent.
- Les 1^{er} et 2 septembre, les classes seront séparées en 2 groupes. Les enfants fréquenteront l'école (1/2 journée) en alternance.
- Le 3 septembre, ça sera une journée complète avec un soutien pour l'enseignante en salle de classe.

La nouvelle direction de l'école et les enseignantes produiront sous peu un vidéo pour présenter l'école aux nouveaux élèves du préscolaire ainsi qu'à leurs parents. Il y aura une rencontre en virtuel pour les parents au mois de juin.

13. VARIA

Madame Catherine Dubuc remercie la présence de Madame Christine Pichette, parent, tout au long des 5 dernières années comme membre du CÉ ainsi que pour son implication envers l'école.

14. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Marie-Chantal Rouleau que la séance soit levée à 21h15.

La prochaine rencontre aura lieu le 9 juin 2021 à 18h30.

Myriam Allard
Vice-présidente

Catherine Dubuc
Directrice

<p>Initiales du président</p> <p>-----</p> <p>Initiales de la directrice</p>	<p style="text-align: center;">Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</p>
--	---